Et si vous exerciez le métier de vos rêves ?

Date

03 juillet 2020

Vous souhaitez vous épanouir professionnellement ? Trouver un emploi ? Ajouter une corde à votre arc ? Changer d'orientation ? Lancer votre entreprise ? L'IFAPME vous aide à réaliser vos projets selon votre emploi du temps.

Selon une étude menée par le Centre IFAPME de Liège en 2019 : avant d'entamer leur formation, 79% des apprenants adultes avaient déjà un emploi ou pas, ou suivaie études supérieures. C'est le cas de Rony et de Florine.

« Je me suis dit : c'est maintenant ou jamais ! » À 40 ans, Rony décide de se lancer dans sa passion de toujours : la pâtisserie ! « *J'étais formateur au métier de 'chauffeu lourds' et puis… j'ai fait ma crise de la quarantaine comme dirait mon épouse et je me suis lancé dans l'apprentissage du métier de boulanger-pâtissier*», explique- humour. « *Apprendre la pâtisserie avec des gens de métiers, c'était le meilleur choix. Les formateurs IFAPME exercent toujours leur métier, ils sont très passionné plaisir de transmettre leur savoir* », précise Rony qui a lancé son entreprise à titre complémentaire.

Quant à Florine, 25 ans, c'est après des études en comptabilité qu'elle s'est tournée vers sa passion : la coiffure. «*Je sentais que* ***le métier de comptable n'est pas to fait pour moi****. Je m'étais déjà renseignée sur les cours en alternance de l'IFAPME qui me semblaient la meilleure option pour moi. Le fait d'apprendre un métier e tout en suivant une formation, et d'avoir une rétribution mensuelle m'a convaincue* », explique Florine qui excelle en tant que coiffeuse. Elle a en effet remporté une m concours européen des métiers EuroSkills.

Obtenir une nouvelle compétence en quelques mois ou en quelques années

L'IFAPME propose plus de 200 formations *(https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1)* dans une multitude de secteurs aussi diversifiés qu'attractifs.

L'objectif est-il de renforcer une compétence ? D'apprendre un nouveau métier ? En fonction de vos besoins et de votre emploi du temps, l'IFAPME propose plusieurs f formations :

- D'une durée de quelques semaines ou plusieurs mois voire 1 an.
- D'une durée de 2 à 3 ans.

Sans alternance ou avec alternance (alternance : formation un maximum en entreprise)

En cours du jour ou en horaire décalé

Percevoir une rétribution mensuelle

Chaque mois, l'apprenant en alternance perçoit une rétribution allant **de 460€ à plus de 920€**. La formation en alternance consiste à apprendre un métier en entreprise jours/semaine max.) tout en suivant des cours dans un Centre de formation IFAPME (1 jour/semaine min.). Notons que les allocations de chômage peuvent, dans certai cumulées avec la rétribution octroyée (dans ce cas, elle est fixée à 350 euros).

Il est également intéressant de savoir qu'une prime de 350€ est accordée aux demandeurs d'emploi qui réussissent une formation dans un métier en pénurie.

Des coups de pouce qui peuvent vous aider à apprendre le métier de vos rêves.

Plus d'infos : T.0800 90 133 (appel gratuit) - info@ifapme.be